

Opérations de fin d'année du COGAS*

LA CGT NE DIT PAS MERCI !

En fin d'année 2021, 2 opérations du COGAS ont eu lieu en direction des postières et des postiers.

1. **L'envoi d'un chèque cadeau à tout le personnel** (40 € pour les agents de classe I et II, 30 € pour ceux de classe III et IV).
2. **L'offre d'achat de chèques par internet, (cadeaux, cinéma, box, ...) très fortement subventionnés** (ex : chèque d'une valeur de 100 € acheté 20 € par l'agent).

Ces 2 opérations reviennent, pour la 1ère à **6,5 millions d'€uros** et pour la 2ème à **2 millions d'€uros**

Ces opérations ont été décidées en raison d'un reliquat important du budget du COGAS. La crise sanitaire perdurant, nos collègues n'ont pas encore repris leurs habitudes en termes de loisirs, vacances, sport, restauration, ... quand elles ne sont pas encore fortement limitées (restauration, colonies de vacances, ...).

Le budget non dépensé est donc très important. C'est pourquoi **toutes les Organisations syndicales ont eu pour but que l'ensemble du budget du COGAS soit dépensé.**



Mais ce n'est pas plus la CGT que les autres Organisations Syndicales qui tiennent le cordon de la bourse.

C'EST LA DIRECTION DE LA POSTE !!

Et pour elle l'objectif, c'est de faire des économies au maximum. Ainsi fin septembre, elle assurait que le reliquat ne serait que de 7 millions d'€uros, d'où le budget de la 1ère opération. Pour la CGT, l'évaluation était faible, nous pensions que le reliquat serait plus proche des 15 Millions.

La vérité des prix est intervenue début décembre, 7,9 millions n'avaient pas encore été dépensés, et il fut décidé une deuxième opération pour 2,5 Millions.

Mais c'est donc au final 5,4 millions d'économies que La Poste aura fait sur le dos des postiers en 2021.

Et encore, c'est un minimum car nous pouvons craindre, une fois les comptes terminés, que cela soit encore plus.

LA SITUATION SANITAIRE A BON DOS

L'objectif de La Poste reste de diminuer le budget social. Ce sont des économies faites sur le dos du personnel pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Concernant les opérations, la CGT souhaite apporter sa position :

- **Pour la 1ère opération, un chèque cadeau à tous.**

L'important pour la CGT était que l'ensemble des postières et des postiers en bénéficie. Ça a été fait. Par contre, la CGT souhaitait que les seuils de 30 et 40€ soient en fonction du salaire ou de l'indice. Contre toute logique, la direction a choisi les niveaux de fonctions ! Ignorant par-là les inégalités de salaire entre les contractuels et les fonctionnaires, pourtant pas nouvelles, ainsi que le niveau de rémunération lié à l'ancienneté dans le grade et dans l'entreprise.

On peut aussi regretter les problèmes d'adressage des courriers contenant les chèques. Pour une entreprise comme La Poste, ça la fout mal !

- **la 2ème opération a été décidée dans l'urgence.**

Beaucoup de postiers n'en n'ont pas eu connaissance, d'autres n'ont pas pu se connecter en raison d'une trop forte affluence ou par impossibilité d'accès sur le temps de travail. Le budget aurait dû être plus important, le nombre d'offres plus important et les possibilités par personne limitées pour que plus de postiers puissent en bénéficier. A toutes ces demandes, la direction a répondu par un refus pour des raisons techniques ! **Au final il y a plus de déçus, que de satisfaits. Beaucoup n'ont rien, quelques-uns ont beaucoup. C'est l'inégalité de traitement érigé en principe.**

Compte tenu des conditions de proposition et d'accès à cette offre, la CGT demande qu'un bilan précis soit fait.

Pour la CGT, il faut que soit mis en place des règles d'attributions permettant à chaque postières ou postiers de bénéficier de l'offre sociale, quel que soit son métier, quelles que soient ses horaires, quel que soit son salaire.

La direction poursuit son objectif de diminuer le budget social, comme de réduire la masse salariale.

Le budget social, c'est le salaire des postiers. Il n'est pas acceptable que la Direction le reprenne. La CGT exige que le budget de COGAS soit « sanctuarisé » et reste au COGAS. Si le budget 2021 n'a pas été complètement utilisé, il doit dans ce cas être reversé pour cette nouvelle année.

Le budget du COGAS fait partie entière de notre salaire socialisé.

Pour des augmentations de salaire et une meilleure rémunération,

TOUTES ET TOUS, ON SE MOBILISE LE 27 JANVIER



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

